

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par **RETROCESSION** ou **SUBSTITUTION**, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe :

- qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

-B.N.D. : Bien Non Délimité : parcelle(s) ayant plusieurs propriétaires sans limites séparatives connues, désigne une partie de(s) parcelle(s)**

LENTO : 11 ha 65 a 33 ca dont **2 ha 63 a 64 ca** en **BND** - Lieudit BERTALOGNA : Section E n° 0507 - 0511 - 0512 - Lieudit CALCATI : Section Z n° 0101 - Lieudit CAMPO CASCIOLO : Section X n° 0025 - Lieudit CAMPO LONGACCIA : Section E n° **0020(SubAC) - **0020(SubBC) - Lieudit CASANILE : Section E n° 0496 - Lieudit CHIENTA : Section A n° **0345(SubB) - Lieudit FIUME DI LUCCIO : Section E n° 0116 - Lieudit FONTANA : Section A n° 0425 - Lieudit FORENTO : Section E n° 0494 - Lieudit MENTA : Section Z n° 0027 - Lieudit PIDOCCHIOSA : Section A n° **0363(SubAB) - **0363(SubBB) - Lieudit SCANDOLAJO : Section A n° 0419 - Lieudit STRAVONATO : Section E n° 0054 - Lieudit TAGLIATO : Section D n° 0309 - Lieudit TERRAZONE : Section E n° 0500 - Lieudit TOLLARICCE : Section D n° **0560(SubB)

Nature : Terre

Classification dans un document d'urbanisme : RNUUnu

Accès : parcelles enclavées ou partiellement desservies

MONTEGROSSO : 25 a 10 ca - Lieudit ACQUA BULA : Section ZE n° 0010

Nature : terre

Classification dans un document d'urbanisme : Zone non constructible de carte communale

Accès : route départementale 451

MURATO : 19 ha 38 a 88 ca dont **11 ha 06 21 ca** en **BND** - Lieudit BORGALI : Section C n° 0401 - Lieudit CAGNANOZZA : Section C n° 0398 - Lieudit FUNDALÉ : Section B n° 0504 - 0507 (Aucun bâtiment) - Lieudit PENTINA : Section A n° 0201 - 0202 - 0203 - Lieudit PRATO : Section B n° 0475 - 0479 - 0485 - Lieudit SUALI : Section A n° **0595(SubB)

Nature : Terre, maquis et rochers

Classification dans un document d'urbanisme : Zone non constructible de carte communale

Accès : parcelles enclavées ou partiellement desservies

CATERI : 4 ha 91 a 99 ca - Lieudit ACCOJALA : Section A n° 0165 - Lieudit CALDAJA : Section B n° 0066 - 0067 - 0069 - 0075 - 0076 - 0235 - Lieudit CAMPO D AMARE : Section C n° 0160 - Lieudit PIETRALI : Section A n° 0022 - Lieudit POZZINO : Section B n° 0272 - 0273

Nature : Oliviers ou olivaias, Châtaigniers ou châtaigneraie

Bâti : Pailler

Classification dans un document d'urbanisme : Zone non constructible de carte communale

Accès : parcelles enclavées ou partiellement desservies

SANTA-LUCIA-DI-MERCURIO : 67 a 00 ca - Lieudit TERRANELLA : Section C n° 0267

Nature : Terre

Classification dans un document d'urbanisme : RNU

Accès : Pas d'accès juridique

VENZOLASCA : 1 ha 82 a 47 ca - Lieudit PALAZZI : Section A n° 0931 - Lieudit QUERCIOLO : Section A n° 0922 - 0923

Nature : Terre et maquis

Classification dans un document d'urbanisme : Zone N au PLU

Accès : parcelles enclavées ou partiellement desservies

Dossier de candidature à déposer auprès de la Safer Corse sur rendez-vous à compter du **08/04/2026** et au plus tard le **22/04/2026**.

Tout complément d'information peut être obtenu aux coordonnées ci-dessous :

Adresse : Route du Stade – Lieudit Petraolo – 20215 VESCOVATO

Contact : 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : service2b@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du 07/04/2026, l'heure 00H01 : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.